## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

**SECTION 1. IDENTIFICATION** 

MasterPolyheed 1725 Nom du produit

00000000057715981 00000000057715981 Code du produit

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur Master Builders Solutions Canada Inc.

Adresse 1800 CLARK BLVD

Brampton ON L6T 4M7

Numéro d'appel d'urgence ChemTel: +1-813-248-0585;

Numéro National d'Appel en

cas d'Urgence

USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Produit chimique pour la construction

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS** 

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Catégorie 1B

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Sensibilisation cutanée Catégorie 1B

Danger à court terme (aigu)

pour le milieu aquatique

Catégorie 3

Danger à long terme (chro-

nique) pour le milieu aqua-

tique

Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail.

P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau

exposée soigneusement après manipulation.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Stockage:

P405 Garder sous clef.

### Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

#### **Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Nature chimique : éther de polycarboxylate

dans l'eau

### Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	NoCAS	Concentration (% w/w)
acide acétique	acide étha- noïque	64-19-7	>= 3 - < 10
2,2',2",2"'- éthylenedinitrilotétraé- thanol	2,2',2",2"- Éthylènedinitri- lotétraéthanol	140-07-8	>= 1 - < 3
phosphate de triisobu- tyle	Phosphate de triisobutyle	126-71-6	>= 0.3 - < 3
dodécyldiméthylamine	Dodécyldimé- thylamine	112-18-5	>= 0.1 - < 0.2
1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one	1,2- Benzisothiazol- 3(2H)-one	2634-33-5	>= 0 - < 0.1

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air

frais, secours médical.

En cas de contact avec la

peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abon-

damment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant.

En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rincage.

Demander conseil à un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml

d'eau, secours médical. Ne PAS faire vomir.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

: Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque de graves brûlures.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse

Eau pulvérisée Poudre sèche

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro: :

priés

jet d'eau

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.

Produits de combustion dan-

gereux

vapeurs nocives oxydes d'azote

fumées

noir de carbone oxydes de carbone

Information supplémentaire

Le danger dépend des produits et des conditions de combus-

tion.

Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

laisser penetrer dans les canalisations ou les egouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformé-

ment aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisa-

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur,

quitter immédiatement la pièce.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits

chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

 Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

sion

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter la formation d'aérosols.

Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.

Eviter le contact avec la peau. Eviter le contact avec les yeux.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stock-

age

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflamma-

tion, chaleur ou flamme.

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.

Température de stockage

recommandée

> 4 °C

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

PROTÉGER CONTRE LE GEL PENDANT LA SAISON

FROIDE (INFERIEUR A 40°F/5°C).

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
acide acétique	64-19-7	TWA	10 ppm 25 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	15 ppm 37 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		STEL	15 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm 25 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	15 ppm 37 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH
		STEL	15 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre tech-

nique

Assurer une ventilation adéquate.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites

d'exposition peuvent être dépassées.





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chi-

miques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de

respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de pro-

tection totale)

Protection de la peau et du

corps

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête,

tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les

produits chimiques.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux pro-

duits chimiques pour la construction

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après

le travail.

Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites

fuites p.ex.).

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : brun

Odeur : légère odeur

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 4.4 (22 °C)

Point de fusion : Pas de données applicables disponibles.

Point de congélation Pas de données applicables disponibles.

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Point d'ébullition

: Pas de données applicables disponibles.

Point d'éclair

: > 94 °C

Taux d'évaporation

Pas de données applicables disponibles.

Inflammabilité (liquides)

pas facilement inflammable

Méthode: dérivé du point d'inflammation

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure

Pas de données applicables disponibles.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Pas de données applicables disponibles.

Pression de vapeur

Pas de données applicables disponibles.

Densité de vapeur relative

Pas de données applicables disponibles.

Densité relative

Pas de données applicables disponibles.

Densité

: 1.034 gcm3 (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité

Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable aux mélanges.

Température d'auto-

inflammation

D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.

Température de décomposi-

tion

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Pas de données applicables disponibles.

Viscosité, cinématique : Pas de données applicables disponibles.

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

comburant

Point de sublimation : Pas de données applicables disponibles.





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Poids moléculaire : Non applicable

#### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications

pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescrip-

tions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Le produit est stable, lorsque les prescrip-

tions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts

Des bases fortes Oxydants forts

Agents réducteurs forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont res-

tions/indications pour le stockage et la manipulation sont les

pectées.

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont

déduites des propriétés des différents constituants.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES** 

Écotoxicité

**Produit:** 

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Composants:

dodécyldiméthylamine:

Facteur M (Toxicité aiguë

pour le milieu aquatique)

: 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

: 1

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

•

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

#### Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique sup-

plémentaire

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans

contrôle.

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents consti-

tuants.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou

nationales.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des embal-

lages déjà utilisés.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux super-

ficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale

et être éliminés comme le produit.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### Réglementations internationales

### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

#### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

DSL : Ce produit contient des composants qui sont listés sur la liste

## MasterPolyheed 1725



Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la list LIS.

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### Texte complet pour autres abréviations

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV) CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil: ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande: OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement: OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies;





Version 2.0

Date de révision: 08/15/2023

Numéro de la FDS: 000000260547

Date de dernière parution: 07/28/2023 Date de la première version publiée:

01/19/2023

UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR